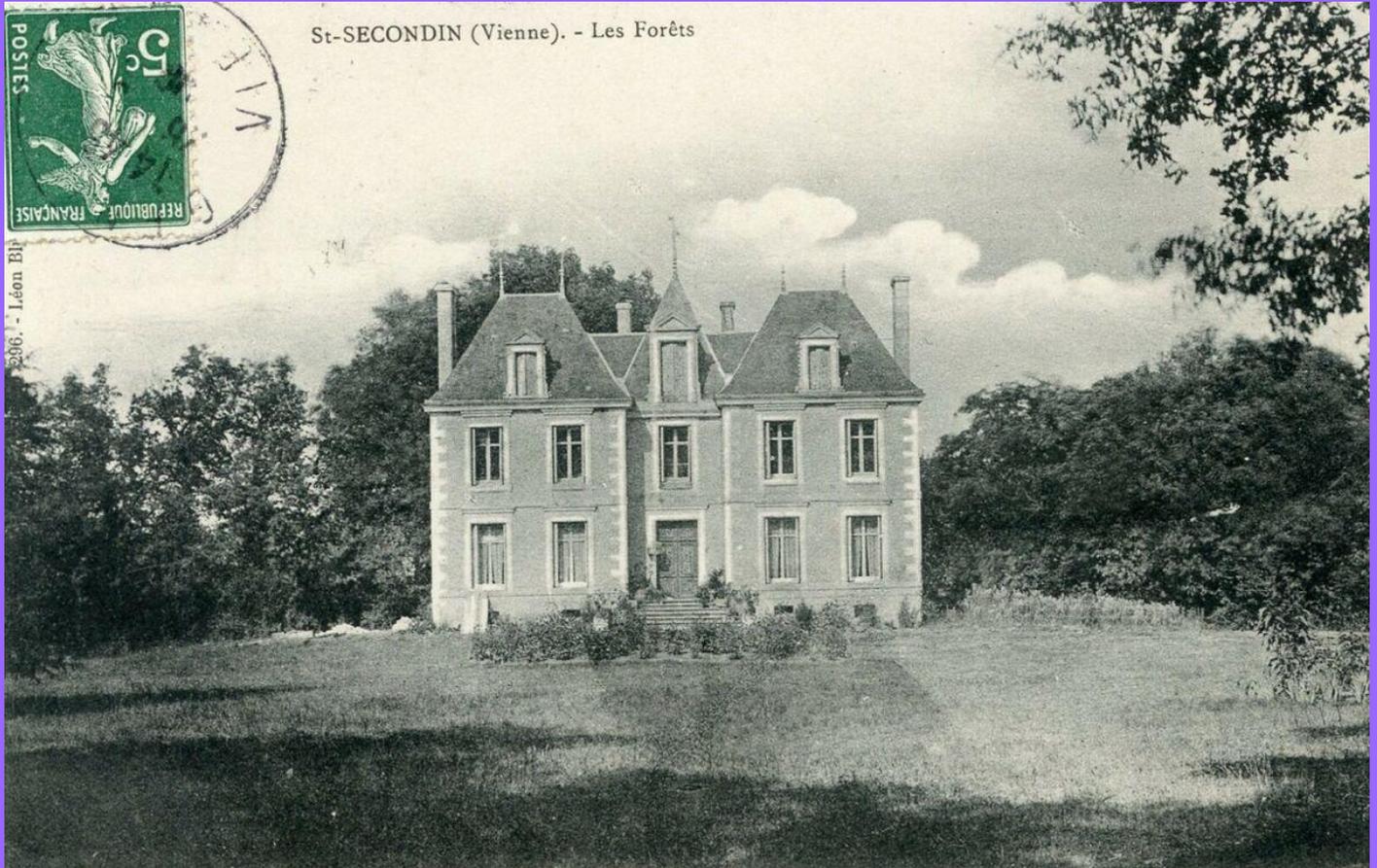


SAINT SECONDIN



Bulletin Municipal

2025

SOMMAIRE	PAGE
Mot du Maire	3
Le Conseil Municipal	4
Les commissions	5 - 6
État Civil	7
Personnel Communal	8
École les Hirondelles	9 - 10
Entreprises et Commerces	11
Exploitations Agricoles	12
Hébergements	13
Baignade	14
Bibliothèque – Résidence les gais logis	15
Tarifs Hébergements 2025	16 - 17
Budget Commune (fonctionnement et Investissement)	18
Budget EAMS (fonctionnement et investissement)	19
Cimetière Communal	20
Ça s'est passé en 2024	21
Marché de Noël 2024	22
Travaux 2024	23
Projets 2025	24
Eoliennes	25
Liste des Associations	26
Vie des Associations	23 - 33
Calendrier des manifestations 2023	34
Communauté locale Saint Secondin-Brion	35
SIBS	36
Communauté de Communes du Civraisien en Poitou	37 - 39
PLUI & PLH Plans D'urbanisme Intercommunal et Habitat Local	40
Déchetteries - ordures ménagères	41
Centre social Mille Bulles	42
Eaux de Vienne	43
Mission Locale Rurale	44
Pluri services	45
Le tri sélectif	45
Offre assurance santé pour la commune	46
Recensement 16 ans	47
Quelles sont les fonctions du maire ?	48
Le maire Officier de police judiciaire	49
Inscriptions sur les listes électorales	49
Numéros utiles	50

Bulletin distribué dans les boîtes à lettres des habitants.

Responsable de la publication Jean-Louis BOURRIAUX.

Comité de rédaction Marie Josée RICHARD, Stéphane LEGER.

Comité de relecture Marie Josée RICHARD, Stéphane LEGER, Béatrice VISERY.

Impression Imprimerie SAS DYNAMIC SIGN (Smarves)

MOT DU MAIRE



Chères Saint Secondinoises, chers Saint Secondinois,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année 2025 ! Qu'elle soit synonyme de santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

J'ai tout d'abord une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés en 2024, ceux qui luttent contre la maladie et la précarité.

Une nouvelle année s'ouvre sur de grandes incertitudes et de multiples crises : budgétaire, conflits internationaux, défi climatique. Le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent chacune et chacun d'entre nous. Malgré ce contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières, nous poursuivons notre route, avec cette volonté de ne pas alourdir les finances de la Commune.

Les manifestations qui ont jalonné l'année écoulée ont été des moments de joie et de partage, renforçant les liens qui nous unissent et je remercie particulièrement les bénévoles et nos associations locales qui permettent que notre commune vibre au rythme de leur initiatives et de leur engagement. Ils incarnent les valeurs d'entraide et de solidarité qui font la fierté de notre commune et que nous continuerons à soutenir.

Merci à tous nos agents au service de tous, toute l'année, et aux élus du Conseil municipal pour leur engagement.

Je terminerai en remerciant les forces de Gendarmerie qui œuvrent sans relâche pour notre sécurité et notre tranquillité, les sapeurs-pompiers dont le courage et le dévouement forcent l'admiration et assurent notre protection au quotidien sans oublier nos partenaires institutionnels (Préfet, Sous-Préfet, Région, Département, Communauté de Communes du Civrasiens) dont le soutien est précieux dans la réalisation de nos projets.

Chers Saint Secondinoises et chers Saint Secondinois je tiens à vous assurer de notre bonne volonté à poursuivre notre mission. Notre engagement pour le développement de notre commune solidaire, innovante et dynamique reste entier.

Bonne année 2025 à toutes et à tous !



JEAN-LOUIS BOURRIAUX
MAIRE



MARIE-JOSÉE RICHARD
1^{ÈRE} ADJOINTE



FABRICE MARCHAND
2^{ÈME} ADJOINT

LES CONSEILLERS



CHARLIE
BOUGE



ANNE-SOPHIE
DITSCH



FRANCK
DUDOGNON



MATTHIEU
GUYON



STÉPHANE
LÉGER



ROMAIN
LE GUERN



JACKY
MARCHAND



MURIELLE
MESPLE



SÉBASTIEN
MESUREUR

COMMISSIONS COMMUNALES

Affaires scolaires	Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH, Charlie BOUGE
Finances budget	Jean-Louis BOURRIAUX, Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH, Fabrice MARCHAND, Stéphane LEGER, Sébastien MESUREUR
Cimetière	Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH
Voirie, Travaux, Sécurité	Mathieu GUYON, Stéphane LEGER, Romain LE GUERN, Fabrice MARCHAND, Jacky MARCHAND
Aménagement du bourg, Embellissement, Fleurissement, Illuminations de fin d'année	Stéphane LEGER, Romain LE GUERN, Jacky MARCHAND, Muriel MESPLE
Communication, Informations, Internet	Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH Stéphane LEGER
Commission du Personnel	Jean-Louis BOURRIAUX, Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH, Fabrice MARCHAND, Franck DUDOGNON, Stéphane LEGER.
Commission sociale	Jean-Louis BOURRIAUX, Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH, Fabrice MARCHAND, Charlie BOUGE, Stéphane LEGER, Muriel MESPLE.
Bâtiments	Jean-Louis BOURRIAUX, Charlie BOUGE, Franck DUDOGNON, Jacky MARCHAND, Sébastien MESUREUR
Vie associative	Charlie BOUGE, Romain LE GUERN, Stéphane LEGER, Jacky MARCHAND, Murielle MESPLE
EAMS	Marie-Josée RICHARD, Anne-Sophie DITSCH, Franck DUDOGNON, Murielle MESPLE
Structure Agricole	Anne-Sophie DITSCH, Matthieu GUYON, Fabrice MARCHAND

AUTRES COMMISSIONS

COMITE SYNDICAL DU SIMER

Titulaire : Jean-Louis BOURRIAUX
Suppléant : Stéphane LEGER

SIBS

Jean-Louis BOURRIAUX
Franck DUDOGNON
Matthieu GUYON
Fabrice MARCHAND

COMITE SYNDICAL MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Titulaire : Romain LEGUERN
Suppléant : Fabrice MARCHAND

Compétence hors **GEMAPI** :

Titulaire : Romain LE GUERN
Suppléant : Charlie BOUGE

ENERGIE VIENNE

Représentant : CTE titulaire : Jean-Louis BOURRIAUX
Représentant : CTE suppléant : LEGER Stéphane

CORRESPONDANT DEFENSE - SECURITE - INCENDIE

Stéphane LEGER

GAL (Groupe d'Action Local du Civraisien en Poitou) – Programme Leader / fonds européens

Marie-Josée RICHARD

CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Pour la commune : LEGER Stéphane
Pour la Préfecture : CHARTIER Maryvonne
Pour le Tribunal Judiciaire de Poitiers : GUIMBAUD Monique

ETAT CIVIL

Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) En application de ce règlement et avec l'accord des familles concernées il a été recensé sur notre commune pour 2023 :

NAISSANCES



- PATRIER Isalia, Iris le 18.04.24
- MARCHAND Alix le 26.05.24
- MARCHAND Iris le 26.05.24
- BOURGEOIS Louyse, Iris le 15.07.24
- GIRARD Thaïs, Elena le 23.10.24

DECES



- DESBANCS Gisèle, épouse HAY le 02.02.24
- CHAUMONT Jacques, Clotaire le 07.02.24
- MONTOUX Jacky, le 20.03.24
- MARTIN Madeleine le 14.04.24
- MORILLON Jean-Pierre le 25.04.24
- FOUSSIER Fernande le 04.06/24
- FOUCAULT Rose-Marie le 01.07.24
- BOURDACHE Gérard, Paul le 10.09.24
- HESNAULT Denise le 10.10.24
- VEYRENC Alain, Claude le 27.09.24
- BARRET Sylvie le 28.11.24
- BELOT Maurice le 08.12.24
- BEAU Franck, Gilbert le 18.12.24

PERSONNEL COMMUNAL TITULAIRE ET TEMPORAIRE

SECRETAIRES DE MAIRIE HEDIN Marie-Pascale DROUET Nathalie <i>Remplacée par</i> LECOUTRE Marine	EMPLOYES COMMUNAUX PASQUET Joseph POUZIOUX Ludovic	AGENCE POSTALE POURRAGEAU Chrystelle
	BIBLIOTHEQUE DROUET Nathalie <i>Remplacée par</i> LECOUTRE Marine	
SIBS		
BEAUDRIN Bernard DAUGER Francis		
EAMS		
ACCUEIL - SECRETARIAT BONVALET Sophie MENCHON Marie Ange	HEBERGEMENTS AMBROISE Paulette GOSTREL Catherine	INFIRMIERE SOUSSI Fatima
SOINS A LA PERSONNE ALBERT Céline DELAMARE Angélique GILLES Sylvie HURTEAU Lynda PASQUET Martine	CUISINE AUPRETRE Larry <i>Remplacé par</i> GENEVIEVE Katia DOTTELONDE Vincent FOUCAULT Anne-Marie	LINGERIE FOUSSIER Fabienne
ECOLE		
AIDE MATERNELLE NIQUET Marie		



ÉCOLE PRIMAIRE LES HIRONDELLES

Bilan Rentrée 2024 : 50 élèves répartis en 3 cycles

Cycle1 Mme Claire GARGOUIL : 4PS - 9MS – 4GS soit 17 élèves,
avec l'aide permanente de Marie Niquet

Cycle 2 Mme Gaëlle WINDER : 8CP –8CE1 soit 16 élèves

Cycle 3 Mme Coline FARINEAU : 5CE2 - 6CM1 –6CM2 soit 17 élèves

Madame Coline FARINEAU officie également en qualité de Directrice de l'école.

Afin de prévoir au mieux les futurs effectifs pour la prochaine rentrée scolaire, nous invitons les parents d'enfants âgés de 2 ans à contacter la mairie afin d'enregistrer leur préinscription.

Horaires de l'école

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (APC de 16h à 16h30)

Garderie :

Elle accueille les élèves le matin, de 7h15 à 8h30, au tarif de 1,80€ (tarif 2025) et le soir de 16h30 à 18h30 au tarif 1,80€ (la première ½ heure étant gratuite (tarif 2025)

Rappel : Les enfants non-inscrits à la garderie restent sous l'entière responsabilité des parents jusqu'à leur arrivée dans la classe

Cantine :

Les menus sont préparés sur place avec dans la mesure du possible des produits locaux et affichés sur le site de la commune sous la rubrique « Enfance et Jeunesse » / « menus cantine ». Le tarif est de 3,90€ le repas pour 2025.

Règlement Intérieur

Adopté à l'unanimité lors du Conseil d'Ecole du 8 Novembre 2024

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) – Risque d'attentat ou d'intrusion

Le PPMS réactualisé a été présenté par Mme FARINEAU et approuvé par le Conseil d'Ecole du 4 Novembre 2024

Les enfants ont suivi avec mise en situation d'évacuation :

- un exercice Attentat intrusion le 3 Octobre 2024.
- un exercice Sécurité Incendie le 17 Octobre 2024

Tout s'est bien passé – A voir quelques modifications sur la remise d'un rapport par la Gendarmerie et notamment l'installation de dispositifs d'alarme contre le vol du matériel à l'école.

Commission Evaluation de l'Ecole

Dans le cadre du programme d'évaluation des établissements pour l'amélioration du service public, d'éducation et de la vie dans les établissements scolaires, l'école a reçu la visite d'évaluateurs du Rectorat afin d'analyser les décisions prises au regard des besoins et objectifs identifiés et des résultats observés. A ce jour l'école et la mairie n'ont toujours pas reçu le rapport mais l'école de Saint Secondin a été bien notée et la commune tiendra compte des quelques observations d'amélioration évoquées.

Activités pédagogiques 2024

- Piscine 10 séances
- TAP (Sortie théâtre Poitiers)
- Ecole et cinéma : 2 films prévus pour les classes moyennes, 3 pour les grands
- Roller (intervenant financé par l'APE)
- Abonnement magazines maternelles (financé par l'APE)
- USEP : 4 Rencontres avec écoles du Canton
- Kermesse sur le thème des JO organisée conjointement par l'école et l'APE
- Sortie de fin année à Lathus (financement d'une part par l'APE, par la vente de madeleines Bijoux) De son côté la commune s'est engagée à financer les frais d'autocaristes si le budget Transport était consommé en fin d'année.

En raison de l'état Vigipirate et sur instruction de l'Académie de Poitiers, l'école est fermée à toute personne extérieure. Une sonnette d'appel est installée.

Site de l'école : <http://sitescoles.ac-poitiers.fr/st-secondin>



ENTREPRISES ET COMMERCES

ARTISAN ZIEGLER

Peinture générale, nettoyage, petite maçonnerie
Pour vos travaux intérieur et extérieur
06 28 29 00 85
Zieglerjessy77@gmail.com

JB COUVERTURE

BOUE John
06.26.83.05.91
bouejohn@gmail.com

MARCHAND Bastien

Menuiserie
06.75.67.41.75
bastienmarchand@orange.fr

DIM MULTISERVICES

Création et entretien de jardins
Rénovation de l'habitat,
Prestations de services auprès d'entreprises
06 17 38 95 08
patrier-dimitri@bbox.fr

DROIN Isabelle

Massages du monde
06 68 98 99 83
avosenergies@hotmail.fr

DUVERGER Anita – Coiffeuse

St Secondin 05 49 59 59 31 (mardi)
Bouresse 05 49 42 73 33
coiffureusson@orange.fr

Ets GOT - FERCHAUD Fabrice

Fabrique de masses d'angles
05 49 59 02 70

GARAGE AUTOMOBILE de la Vignerie

ZA de la Vignerie
Jérôme FOUSSIER
05 49 50 15 36

GUILLON BÂTIMENT

Charpente Couverture Electricité
06 21 14 38 78
guillon.batiment@gmail.com

SADéFILE

travaux de couture, créations et retouches
06 72 51 66 50
www.sadefile.fr

SG Rénov 86

La boutinière
06 59 04 84 38
sg.renov.86000@gmail.com

SOFITER –SOUSSI Brahim

Forage, minage, travaux confortatifs, micropieux
Forage dynamitage du Centre Ouest
05 49 36 11 80 – 06 14 89 98 45 - Fax 05 49 58 07 44
brahim.soussi@sofiter.fr
<https://www.sofiter.fr>

LOMBARD Florian

Couverture, zinguerie, toiture, peinture intérieure
06.58.89.02.86
Lombard.florian@yahoo.com

SG MULTI-SERVICES

Travaux de maçonnerie
06.59.04.84.38
sg.multiservices.86@gmail.com

AU FIL DU BOIS

Menuiserie générale
Manu THOUVENET
06.64.40.05.88.13

MESRINE Pierre-Benoit

Jardilove « Jardinons comme vous aimez »
06 12 43 86 85
pmesrine@hotmail.com

NOIREAU Etienne

Sarl Epanage
06 07 96 15 40
noiraultetienne@yahoo.fr

PAULLUZI Germain

Apiculteur
Vitré
06 35 90 56 40
germain.pauluzzi@gmail.com

Commerce collaboratif de proximité

KNOBLOCH Lila

06 65 09 00 73
lilaboutiques86@akeonet.com
Wwa.akeostore.com

Les Jardins de Milo

Kevin DONARS
06.64.83.07.33

GP ELC 86

06 66 86 37 52/06 09 78 82 33
gpelec86@outlook.fr

JB couverture

John BOUE
Charpente ardoise zinguerie menuiserie
06 26 83 05 91
bouejohn@gmail.com

EXPLOITATIONS AGRICOLES

BILLAULT Jean-Luc : Les Bézillières
BIRE Alain : Les Gaillardières
BIRE Martial : Les Gaillardières
CHARBONNEAU Sabine : La Baudinière
COURTOIS Bernard : Faule
ESNAULT Loïc : La Fontenelle
GIRARD Bruno : Saugour
GUIGNIER Daniel : Plan
GUIGNIER Dominique : Bellevue
GUYON Matthieu : Plan
HAY Christian : Jouet
MAILLET Michel : Garnaud
MARCHAND Fabrice : Millemaux
MASSARD Sylvain : Bussy - Garnaud

MONTOUX Sébastien : Le Bourg
MORILLON Serge : Grassais
MORILLON Jean-Charles : Rochemioux
PAPUCHON Emmanuelle : Les Forêts
PORCHERON Jean-Marc : Le Parc
POUTHIER Alain : La Touche
PRENAN Damien : Gogé
RAIMBERT Olivier : Les Forêts
ROUSSEAU Damien : Céré
TEXIER Laurent : La Coudre
VADIER Michel : Les Roches
VALADE Caroline : Villemarot
VALADE Michel : Villiers



Un clin d'œil particulier pour notre saint Matthieu qui répond toujours aux appels de détresse avec sourire et gentillesse !!! Merci à lui !!



PENSIONS POUR CHEVAUX

PAPUCHON Emmanuelle : Les Forêts



SEROUDE Éric : La Tour

HEBERGEMENTS

Bilan de fréquentation des hébergements 2024

Chalets : 3.638 nuitées (Gîte de France – 1 épis et Meublé Touristique 1 épis))

Gîte « La Cavalière » : 2.144 nuitées

Gîte « La Capucine » : 844 nuitées

Le nombre de nuitées a légèrement diminué par rapport à l'été 2023 conséquemment aux J.O.

Rappelons également que la principale clientèle est composée de nombreux groupes venant de différentes régions de France.

Une plaquette de présentation de nos hébergements a été conçue et sera diffusée aux différents opérateurs : Futuroscope, Gîte de France, Offices de Tourisme, Circuit du Vigeant

LA CAVALIÈRE



Le gîte d'hébergement La Cavalière est reconnue comme Gîte de France (2 épis) et bénéficie des labels Tourisme Handicap : auditif, mental, moteur et visuel et Qualité Rando.

Il dispose de 37 couchages répartis sur 3 niveaux, avec une cuisine entièrement équipée (changement du lave-vaisselle), d'une grande salle de restauration pouvant accueillir jusqu'à 40 couverts. Chaque chambre bénéficie d'une salle d'eau privative ainsi qu'un WC

LA CAPUCINE

La CAPUCINE dispose de 37 couchages répartis sur 3 niveaux. Elle bénéficie d'une grande salle de restauration pouvant accueillir jusqu'à 40 couverts, d'une cuisine entièrement équipée



TAXE DE SEJOUR

Depuis le 1^{er} Février 2022 les tarifs des hébergements de l'EAMS sont soumis à la taxe de séjour au profit de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. sur la base :

Chalets (classés 1 épis par Gîte de France) 0,77€/nuit/adulte

Cavalière (non classée) 1,19€/nuit/adulte

Capucine (non classée) 1,03€/nuit/adulte

Camping (classé 2 étoiles) 0,22€/nuit/adulte

BAIGNADE



En raison de grandes difficultés structurelles de recrutement de maîtres-nageurs au niveau national (recherches effectuées dès Février 2024) et faute d'accord des autorités pour procéder à l'ouverture de la baignade en toute sécurité, le Conseil Municipale a pris la décision de ne pas l'ouvrir au public pour la saison estivale 2024. De plus, suite aux importants dégâts occasionnés par les inondations et coulées de boue lors des violents orages en juin

et juillet, la commune a été reconnue, par Arrêté Préfectoral, en état de catastrophe naturelle. De gros travaux de nettoyage et de réparations sont nécessaires et des devis sont en cours. La commune pourra bénéficier d'un remboursement partiel des frais de remise en état.



L'espace jeux et la mise à disposition du coin « barbecues » et des tables de pique-nique à l'arrière du plan d'eau sont néanmoins restés accessibles à tous.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Après avoir été tenue pendant plusieurs années par des bénévoles, la bibliothèque municipale l'est maintenant par une secrétaire à raison de 2 heures par semaine. Confrontée au peu de lecteurs et au coût trop important par rapport à son activité, le Conseil Municipal envisage une fermeture l'année prochaine et l'installation d'une « boîte à livres » dans les locaux de la mairie aux heures d'ouvertures. De plus, la Bibliothèque Départementale de la Vienne l'a considérée comme « morte » suite à un inventaire faisant ressortir qu'une centaine de livres empruntés depuis 2004 n'ont jamais été retournés malgré de nombreuses relances.



RÉSIDENCE SERVICES « LES GAIS LOGIS »

ANNIVERSAIRE DES 30 ANS DE LA RESIDENCE DES GAIS LOGIS

La Résidence a fêté au mois de Décembre son trentième anniversaire. A cet effet la municipalité a offert aux résidents et au personnel un après-midi festif : musique grâce à Guy RICHARD, gâteaux et bougies ont permis à toutes et à tous de partager un moment convivial pour le plus grand plaisir de tous.



D'une capacité de 19 logements (actuellement tous occupés) d'une trentaine de mètres carrés chacun, répondant aux normes PMLR (Personnes à Mobilité Réduite) notre résidence à taille humaine dispose d'une cuisine centralisée gérée par la municipalité. Les résidents bénéficient des soins d'un kinésithérapeute (4 jours par semaine) ainsi que les infirmières libérales du secteur, les services du SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et de l'ADMR (Aide à Domicile en milieu rural).

Au niveau de la chaufferie, la commune a procédé au changement de l'adoucisseur

TARIFS HEBERGEMENTS 2025

CHALETs 2025	Tarifs Nuit / personne		CAMPING 2025		
	Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12	JUILLET ET AOUT		Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12	JUILLET ET AOUT
GESTION LIBRE nuit groupe à partir 10 personnes	23,10 €	24,10 €	GARAGE MORT/MOIS	72,70 €	73,70 €
GESTION LIBRE INDIVIDUEL de 5 à 9 personnes	30,45 €	31,45 €	GROUPE	5,00 €	6,00 €
GESTION LIBRE INDIVIDUEL de 2 à 4 personnes	35,70 €	36,70 €	TOILE 1 nuit	11,75 €	12,75 €
GESTION LIBRE INDIVIDUEL 1 personne	40,95 €	41,95 €	TOILE plus d'1 nuit	9,35 €	10,35 €
DEMI-PENSION adultes	44,85 €	45,85 €	CARAVANE 1 nuit	18,85 €	19,85 €
DEMI-PENSION enfants moins de 12 ans	36,60 €	37,60 €	CARAVANE plus d'1 nuit	14,45 €	14,45 €
DEMI-PENSION enfants de 12 à 17 ans	37,30 €	38,30 €			
PENSION COMPLETE adultes	62,90 €	63,90 €			
PENSION COMPLETE enfants moins de 12 ans	49,35 €	50,35 €			
PENSION COMPLETE enfants 12 à 17 ans	50,40 €	51,40 €			
NUIT+PETIT DEJEUNER (Adultes)	29,00 €	30,00 €			
NUIT+PETIT DEJEUNER enfants moins de 12 ans	26,90 €	27,90 €			
NUIT+PETIT DEJEUNER enfants de 12 ans à 17 ans	27,30 €	28,30 €			
CHALET ENTIER	Tarifs semaine/chalet				
GESTION LIBRE	569,10 €	578,10 €			
Forfait ménage / chalet	52,50 €				

PRESTATIONS DIVERSES				
REPAS DIVERS 2025	Tarifs / personne		SALLE DES FETES 2025	
PRESTATIONS EAMS			HORS COMMUNE	
REPAS Adultes	17,05 €		avec chauffage / week-end	459,30 €
REPAS AMELIORE Adultes	24,15 €		avec chauffage / jour du lundi au vendredi	229,65 €
REPAS Enfants moins de 12 ans	11,25 €		sans chauffage / week-end	390,00 €
REPAS Enfants de 12 à 17 ans	11,45 €		sans chauffage du lundi au vendredi	195,00 €
PETIT DEJEUNER Enfants moins de 12 ans	5,05 €		COMMUNE	
PETIT DEJEUNER Enfants de 12 à 17 ans	5,15 €		avec chauffage / week-end	356,05 €
PETIT DEJEUNER Adultes	7,00 €		avec chauffage / jour du lundi au vendredi	178,05 €
GOUTER	2,85 €		sans chauffage / week-end	287,20 €
PAUSE CAFE	1,60 €		sans chauffage du lundi au vendredi	143,60 €
PRESTATIONS DIVERSES 2024			LOCATION SALLE DE REUNION EAMS	
HEURE MENAGE (si nécessaire)	30,35 €		Réunion et séminaires	46,20 €
LAVAGE LINGE (lessive non fournie)	10,00 €			

TARIFS HEBERGEMENTS 2025

CAPUCINE 2025	Tarifs par personne et par nuit		CAVALIERE 2025	Tarifs par personne et par nuit	
PRESTATIONS	Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12	JUILLET ET AOUT	PRESTATIONS	Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12	JUILLET ET AOUT
GESTION LIBRE Nuit charges comprises	18,85 €	19,85 €	GESTION LIBRE Nuit charges comprises	21,65 €	22,65 €
LOCATION salle Week-end	225,35 €		LOCATION salle Week-end	233,40 €	
DEMI-PENSION adultes	39,50 €	40,50 €	DEMI-PENSION adultes	41,60 €	42,60 €
DEMI-PENSION Enfants moins de 12 ans	33,75 €	34,75 €	DEMI-PENSION Enfants moins de 12 ans	36,00 €	37,00 €
DEMI-PENSION Enfants de 12 ans à 17 ans	34,40 €	35,40 €	DEMI-PENSION Enfants de 12 ans à 17 ans	36,70 €	37,70 €
PENSION COMPLETE adultes	59,55 €	60,55 €	PENSION COMPLETE adultes	61,70 €	62,70 €
PENSION COMPLETE Enfants moins de 12 ans	45,80 €	46,80 €	PENSION COMPLETE Enfants moins de 12 ans	47,90 €	48,90 €
PENSION COMPLETE enfants de 12 ans à 17 ans	46,60 €	47,60 €	PENSION COMPLETE enfants de 12 ans à 17 ans	48,80 €	49,80 €
NUIT+PETIT DEJEUNER (adulte)	24,30 €	25,30 €	NUIT+PETIT DEJEUNER (adulte)	26,6 €	27,60 €
NUIT+PETIT DEJEUNER Enfants moins de 12 ans	23,65 €	24,65 €	NUIT+PETIT DEJEUNER Enfants moins de 12 ans	24,60 €	25,60 €
NUIT+PETIT DEJEUNER Enfants de 12 ans à 17 ans	24,05 €	25,05 €	NUIT+PETIT DEJEUNER Enfants de 12 ans à 17 ans	25,00 €	26,00 €
Vin d'honneur Réunion - séminaire	51,90 €		Vin d'honneur Réunion - séminaire	53,80 €	

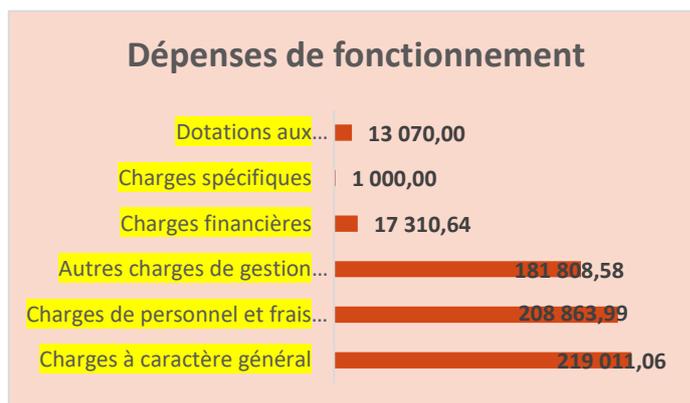
PRESTATIONS DIVERSES			PRESTATIONS DIVERSES		
	Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12	JUILLET ET AOUT		Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12	JUILLET ET AOUT
Mise à disposition salle et cuisine par semaine et par groupe	483,00 €	483,00 €	Mise à disposition salle et cuisine par semaine et par groupe	556,50 €	556,50 €
Mise à disposition salle et cuisine par jour un nuitée et par groupe	96,60 €	96,60 €	Mise à disposition salle et cuisine par jour un nuitée et par groupe	111,30 €	111,30 €
Heures de ménage	30,35 €	30,35 €	Heures de ménage	30,35 €	30,35 €

LES CHALETS

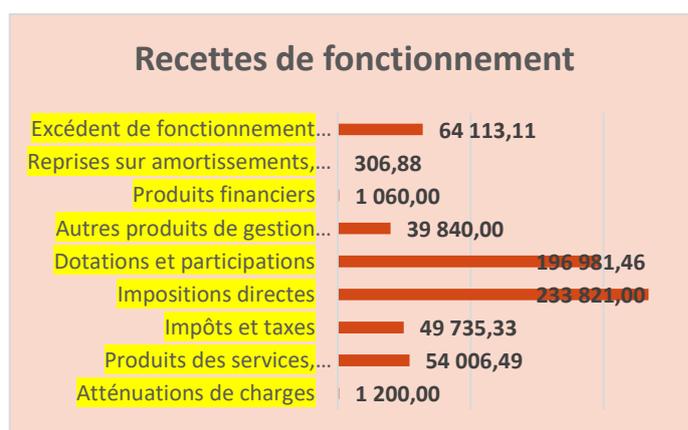


BUDGET COMMUNE 2024 FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	219 011,06 €
Charges de personnel et frais assimilés	208 863,99 €
Autres charges de gestion courante	181 808,58 €
Charges financières	17 310,64 €
Charges spécifiques	1 000,00 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	13 070,00 €
TOTAL DEPENSES	641 064,27 €



Recettes de fonctionnement	
Désignation	Montant
Atténuations de charges	1 200,00 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	54 006,49 €
Impôts et taxes	49 735,33 €
Impositions directes	233 821,00 €
Dotations et participations	196 981,46 €
Autres produits de gestion courante	39 840,00 €
Produits financiers	1 060,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	306,88 €
Excédent de fonctionnement reporté	64 113,11 €
TOTAL RECETTES	641 064,27 €



BUDGET COMMUNE 2024 INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	643,11 €
Emprunts et dettes assimilés	89 800,09 €
Immobilisations corporelles	81 315,30 €
Déficit d'investissement reporté	8 180,57 €
TOTAL DEPENSES	179 939,07 €

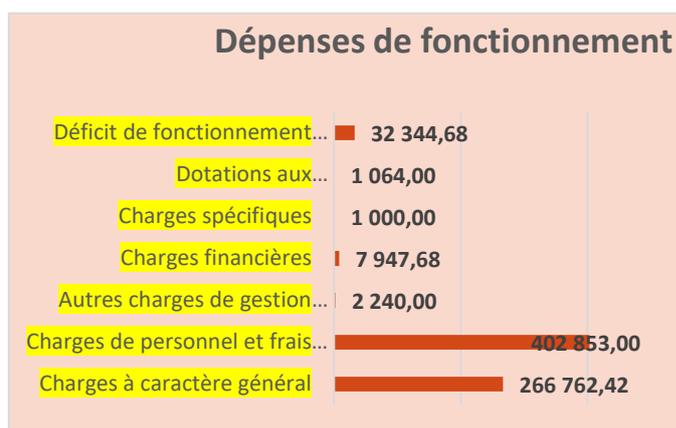


Recettes d'investissement	
Désignation	Montant
Produits des cessions d'immobilisations	106 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	28 442,47 €
Subventions d'investissement reçues	25 146,60 €
Emprunts et dettes assimilés	20 350,00 €
TOTAL RECETTES	179 939,07 €

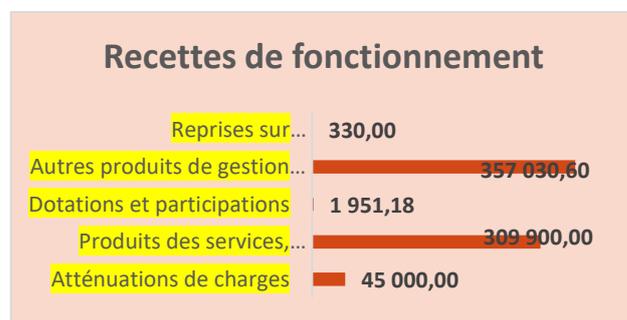


BUDGET EAMS 2024 FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	266 762,42 €
Charges de personnel et frais assimilés	402 853,00 €
Autres charges de gestion courante	2 240,00 €
Charges financières	7 947,68 €
Charges spécifiques	1 000,00 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	1 064,00 €
Déficit de fonctionnement reporté	32 344,68 €
TOTAL DEPENSES	714 211,78 €



<i>Recettes de fonctionnement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Atténuations de charges	45 000,00 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	309 900,00 €
Dotations et participations	1 951,18 €
Autres produits de gestion courante	357 030,60 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	330,00 €
TOTAL RECETTES	714 211,78



BUDGET EAMS 2024 INVESTISSEMENTS

<i>Dépenses d'investissement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	42 407,63 €
Immobilisations corporelles	16 588,45 €
TOTAL DEPENSES	58 996,08 €



<i>Recettes d'investissement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Dotations, fonds divers et réserves	766,71 €
Emprunts et dettes assimilés	9 500,00 €
Excédent d'investissement reporté	48 729,37 €
TOTAL RECETTES	58 996,08 €



CIMETIÈRE COMMUNAL

La commune a pratiquement terminé le recensement des concessions du cimetière et va procéder en 2025 à la reprise des concessions abandonnées ou détériorées. Cette procédure s'étale désormais sur 1 an.

Une publicité sera effectuée par voie de presse et affichée au cimetière et aux portes de la mairie. De même une pancarte sera mise au pied des emplacements. Une reprise peut être stoppée si nous obtenons un engagement d'entretien ou de réparation de la concession.

Comme la loi nous y oblige, nous n'utilisons plus de pesticide dans les lieux publics, le désherbage s'effectue manuellement par les agents municipaux et il est parfois difficile pour les familles d'accepter la présence d'une végétation spontanée qui se développe parfois de façon anarchique. La propreté de notre cimetière est l'affaire de tous et nous vous rappelons que chacun se doit d'entretenir les concessions des membres auxquels il est rattaché. Nous vous remercions de respecter les consignes.

La commune a aménagé deux caveaux au fond du cimetière (un ossuaire, un caveau d'attente) ainsi que des bacs de tri pour déchets plastiques (pots, films ...) gravats (morceaux de marbre, plaques, pots en verre, vases), compostage (mauvaises herbes, fleurs fanées).

Le columbarium étant complet (reste 2 cases) il est prévu pour 2025 un rajout de trois cases et une caverne. Une demande de devis a été faite auprès de plusieurs sociétés funéraires.

Nous remercions tous ceux qui contribuent au respect de ce lieu de recueillement.



Tarifs 2024

Concession (50ans) 400€

Concession (30ans) 300€

Columbarium:

1 case (30 ans) 50€

1 case (15 ans) 250€

Dispersion des cendres 60€

Ces tarifs sont révisables chaque année dans le cadre des tarifs communaux.

Nous remercions toutes les personnes qui fleurissent et entretiennent leurs concessions et parfois celles qui sont dans l'oubli.

ÇA S'EST PASSE EN 2024



octobre rose

Dans le cadre du mois de sensibilisation contre le cancer du sein, en lien avec la Ligue contre le cancer, la commune a participé à l'opération Octobre Rose. Des décorations ont été installées et le bourg s'est paré de Rose.

A cet effet la commune tient à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés pour la sensibilisation de la population à la nécessité du dépistage du cancer du sein..



DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES DE MORIN, DES ECARTS ET DES LIEUX-DITS

Les habitations du village de MORIN, des Ecartis et des lieux-dits de la commune, ont été répertoriées et géolocalisées afin de permettre à la poste et aux transporteurs une distribution plus précise et surtout aux services d'urgence d'intervenir dans les meilleures conditions. Les numéros seront remis soit en mairie soit au domicile de chaque habitant concerné. L'installation des numéros ainsi que celle des panneaux signalétiques seront faites par les employés municipaux dès leur livraison début 2025.



REPRISE DU CENTRE EQUESTRE

Après avoir reçus les différents candidats à la reprise du Centre Equestre, le choix du Conseil s'est porté sur KOLYMA. Une convention sera signée entre les parties pour reprise de l'activité en Avril 2025.



RANDONNEE GENCEEENNE (Juin)

Organisée depuis 20 ans par l'Office de Tourisme du Civraisien en Poitou en partenariat avec les communes du Pays Gencéen, la commune de Saint Secondin n'a pas dérogé à la règle et a organisé cette randonnée avec pour guide fidèle Pierre Terrasson. Elle a rassemblé, comme chaque année, une trentaine de participants. Le départ s'est tenu à la base de loisirs, avec comme d'habitude café et casse-croûte à mi-parcours et verre de l'amitié à l'arrivée offert par la municipalité.

Grande satisfaction de tous les participants..



SPECTACLE DE LA TRACE (Août)

Dans le cadre de leur tournée estivale à vélo dans les 12 localités du Civraisien, la Compagnie de La Trace a fait une nouvelle fois escale à Saint Secondin, à la base de Loisirs et a proposé pour les spectateurs présents un moment convivial pour petits et grands avec un Cabaret poly sonique et Tam'thamo et percussions..

Marché de Noël 2024



Comme chaque année, des habitants de la commune ont relevé le défi des illuminations et l'installation des décors festifs pour égayer notre commune pour les fêtes de fin d'année.

Merci à tous les bénévoles qui créent chaque année une atmosphère accueillante, chaleureuse, contribuant ainsi à une célébration de Noël conviviale pour tous.

Les associations municipales (Comité des Fêtes, l'ACCA, le Moto Club, Club de Football, Association des Parents d'élèves, le Club de Gymnastique OXYGENE) et les bénévoles ont organisé conjointement avec succès le Marché de Noël qui a ravi tous les visiteurs petits et grands autour de la salle des Fêtes, ponctué d'animations, et de l'arrivée du Père Noël



TRAVAUX - RÉALISATIONS 2024

Voirie

En raison des grosses intempéries du printemps, les travaux habituels de rebouchage des trous des chemins communaux n'ont pu être effectués et sont reportés au printemps 2025. Toujours pour les mêmes raisons, l'entretien en matière d'égavage, de broyage des haies sur l'ensemble des chemins communaux a été effectué avec beaucoup de retard. Quant aux travaux de gravillonnage et d'enrobés à froid des chaussées dégradées en surfaces ils n'ont pu être réalisés par les employés du SIBS et seront reportés au printemps 2025.

Fleurissement de la commune

Le fleurissement de la commune se poursuit au printemps et à l'automne avec l'aide des bénévoles pour le plaisir des yeux de tous.



Entretien de bâtiments et logements communaux

Deux bâtiments communaux ont été mis en vente en 2024 : un pavillon impasse des Sablières et le local sis 12 Place de la mairie. Les transactions sont en cours.

La commune face aux gros frais de remise en état des logements communaux remis à la location après départ des locataires ainsi que les logements de la Résidence des Gais Logis, a décidé (et voté) pour 2025 d'un forfait de 50€ de retenue de garantie supplémentaire par quantité de travaux de remise en état. à la charge du locataire ayant quitté les lieux.

Eglise : les élus de la commune assument chaque fois que nécessaire des travaux d'entretien de notre église. Toutefois il y aura lieu de faire un sérieux diagnostic face à la chute de crépi intérieur à cause de l'humidité importante.

Eclairage public :

Pour répondre à la hausse significative du coût de l'éclairage public et aux enjeux de sobriété énergétique, la commune a transmis les compétences à la SOREGIES et à SEV (Syndicat Energie Vienne) pour l'entretien de l'éclairage public et le remplacement en 2025 par des leds

PROJETS 2025

Voirie

Entretien courant de la voirie communale.

Le Syndicat Intercommunal Brion Saint-Secondin (SIBS) intervient au tarif conventionnel.

Rénovation de la Salle des Fêtes

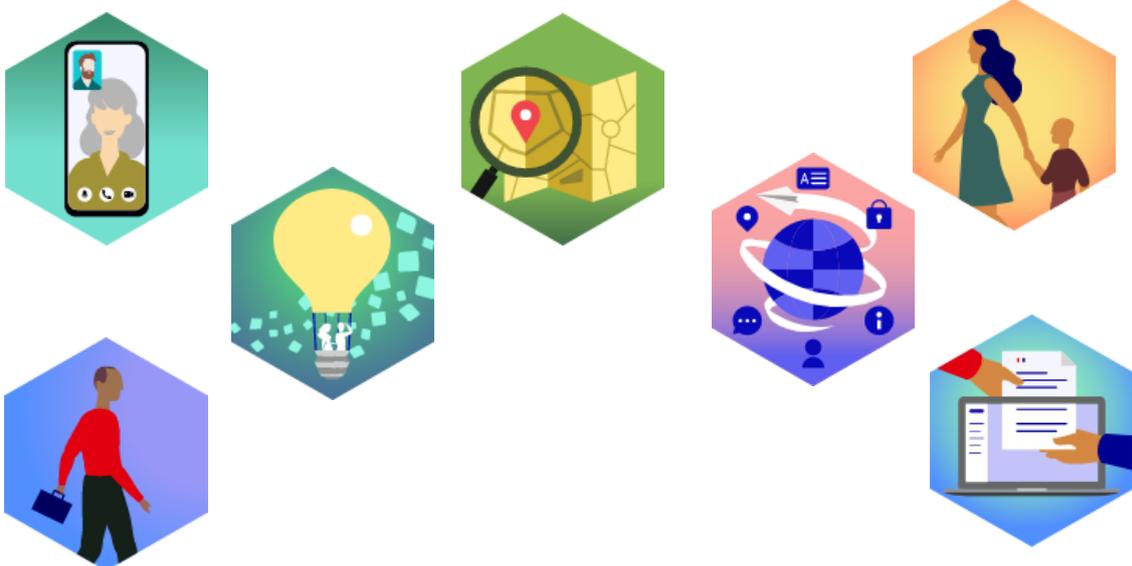
La Salle des Fêtes de la commune nécessite une importante rénovation tant sur le plan aménagements que sur le plan énergétique. L'ancienne chaudière trop énergivore a été changée cette année grâce à l'aide de RTE « Réseau Transport Electrique » pour un coût de 14.000€. Les travaux de rénovation se poursuivront l'année prochaine avec isolation du plafond, changement des portes, huisseries, et peintures afin de lui redonner un coup de jeune. Face à une demande importante de locations pour des séminaires et stages d'entreprises, réceptions et cérémonies privées etc.... cette salle doit être bien équipée afin d'apporter le maximum de confort et d'accueil aux demandeurs (WIFI, écrans etc.....)

Un dossier d'aide au financement de ces travaux (48.000€), qui s'étaleront sur deux ans, sera déposé l'année prochaine pour l'obtention de subventions tout en sachant que celles-ci ne peuvent être attribuées qu'une fois les travaux terminés et les entreprises payées (**ACTIV, DETR, Com de Com**)

Transfert de la poste à la mairie

Face aux évolutions de la société et l'avènement du numérique, ainsi que la période de disette budgétaire à venir, le nombre de bureaux de poste ne cesse de diminuer dans nos communes rurales. La Poste va mettre en place un nouveau contrat 2025-2028 qui impactera obligatoirement la présence postale territoriale. Dans un souci d'économie budgétaire, la commune envisage le rapatriement de l'agence postale, située route de Brion, au sein de la mairie. A cet effet, la commune procéderait à un réaménagement complet de ses locaux actuels afin de garantir un service de qualité aux habitants. Les horaires d'ouverture resteront inchangés (lundi au vendredi de 9h à 12h). La Poste financerait une partie de l'achat du mobilier et du matériel informatique (ordinateur, imprimante, balance...) dédiés à ce service. Le bâtiment actuel sera mis en vente.

Ces projets ne pourront aboutir que si notre situation financière le permet.



EOLIENNES

Réalisation 2024

En Juillet les élus et les habitants de Saint Secondin ont été conviés à visiter le nouveau parc éolien situé entre Séchère et Morin-Bellevue, dont les travaux avaient débutés en Février 2023. Lors de cette visite le responsable marketing et de communication de la Société VOLKSWING a su donner tous les détails du fonctionnement des cinq nouvelles machines fournies par la société Vestas et érigées sur des mâts de 112m de hauteur. Il a répondu aux questions des personnes présentes tant sur les aspects techniques que financiers ou les impacts environnementaux.

Ce nouveau parc est doté d'une capacité de production annuelle de 46,5GMh et représente un investissement d'environ 30 millions d'euros. Le diamètre d'un rotor est de 136m. Posée sur un socle de 700m³ de béton nécessitant 80 tonnes de ferraille, chaque machine est destinée à produire 3MW.

L'inauguration est prévue en 2025



LES EOLIENNES ONT LE VENT EN POUPE....

LES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Gilbert FOUSSIER
Route de la Boutelinière
86350 SAINT SECONDIN
06 49 59 51 37

ACCA

Pierre-Benoît MESRINE
16 grande rue Faule
86350 SAINT SECONDIN
06 12 43 86 85
pmesrine@hotmail.fr

APE

Ludovic GAUTIER
7 rue de la liberté, lieu-dit plan
86350 Saint Secondin.
06 83 62 55 71
ludo.gautier@yahoo.fr
Ap.ape@laposte.net

GENERATION AVENIR

GENERATION AVENIR
Mr Pierre RICHARD
Les Roches 89350 Saint
Secondin
06 49 72 25 91 /
richardpierre0982@orange.fr

MOTO CLUB

Jean-Marc PORCHERON
Le Parc
86350 SAINT SECONDIN
06 76 23 28 91
simporcheron@gmail.com

ESBSS (foot)

Thibault COLIN
1 rue des plongeurs
86350 SAINT SECONDIN
Thibaultcolin492@gmail.com

KANTOJ DE LA MONDO (chorale)

Alain BREGEON
86350 USSON du POITOU
05.49.36.11.14
06.32.38.04.92
bregeonal@wanadoo.fr

OXYGENE (gym)

Annick POURRAGEAU
3 Rue Blondeaux
86160 BRION
05 49 59 35 73
annick.pourrageau@yahoo.fr

COMITE DES FETES

Mme Marie Ange MENCHON
salle des associations, rue de la
boulangerie
86 350 - SAINT-SECONDIN
06 33 62 38 83
cdfstsecondin@gmail.com

Foyer Loisirs Pour Tous

Mme BONVALET Sophie
Lieu-dit les Roches,
1 rue des borderies
86350 SAINT SECONDIN
06 59 42 45 72
sofybonvalet@hotmail.fr

Les responsables des associations ci-dessus mentionnés sont ceux de 2024, les nouveaux membres des bureaux élus paraîtront dans le bulletin de 2025.

Rappel aux associations

Pour l'année 2024, la commune a versé aux Associations communales 6450 € au titre des subventions.

Toutefois il est rappelé aux associations que la réglementation impose la présentation d'un bilan d'activité, ainsi qu'un compte résultats pour l'année de référence. La commune se réserve le droit de ne pas reconduire l'attribution de subvention à toute association qui ne fournira pas ces documents.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



L'Association des anciens combattants honore les anciens combattants lors des obsèques et des dates officielles du Souvenir. Cette année a notamment été marquée par les cérémonies du souvenir de la libération de la Vienne auxquelles notre association a été représentée.

Pour 2024, l'Association compte 18 adhérents
Repas de l'Amicale les 8 mai et 11 Novembre.

Membres du Bureau :

Président	Gilbert FOUSSIER
Trésorier	Francis BASTIERE
Secrétaire	Stéphane LEGER

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves de l'école « Les Hirondelles » a agi comme chaque année en faveur de l'école et de ses besoins afin de financer les sorties (Vallée des Singes, Lathus) les activités (piscine, cinéma) les intervenants (Roller) les abonnements de magazines, le sport (tennis) ou matériel et jeux.



L'Association a également organisé des événements populaires, en étroite collaboration avec l'équipe éducative de l'école ouverts à tous, conviviaux et chaleureux, afin de récolter des fonds pour les écoliers.

Les événements prévus pour 2025 :

- 4 Mars : Carnaval
- courant mai (date à définir) Soirée pétanque
- Juin (date à définir) Kermesse

Une équipe motivée et dynamique vous invite à venir partager avec elle les bons moments avec parents et écoliers pour la bonne cause. Elle est constituée des membres du Bureau ci-dessous nommés sans oublier les membres actifs au nombre de 8 présents pour mener à bien toutes leurs missions

Membres du Bureau

Président	Ludovic GAUTIER
Vice-Président	Julie PERRIER
Trésorier	Mickaël LASSUS

Merci à toutes et tous pour votre aide si précieuse. On compte sur vous !!!

Vous pouvez consulter notre Page Facebook : "[APE Saint -Secondin- école les hirondelles](#)" pour vous tenir au courant des actualités et vous joindre à notre équipe !

MOTO CROSS

Le Moto-Club, toujours très dynamique, compte 70 licenciés. Tout au long de la saison il organise des entraînements et l'école de pilotage continue de se développer pour le plus grand plaisir des jeunes.

Notre rendez-vous annuel en Juillet a rassemblé, comme tous les ans depuis plusieurs années, les pilotes, les bénévoles, le public mobilisés pour la réussite de cette traditionnelle compétition faisant de ce bel évènement pour notre village un rendez-vous renommé et incontournable pour les fans de ces machines.



Le Club remercie tous ces passionnés ainsi que les licenciés qui nous suivent fidèlement pour leur aide. Bien sûr rendez-vous est pris pour Juillet 2025

Président :

Jean-Marc PORCHERON - sjmporcheron@gmail.com

ACCA

Rappelons que les chasseurs participent à la régulation des populations d'animaux sauvages. Cette régulation permet de contenir les nombreux dégâts occasionnés par le gibier (sangliers, cerfs, chevreuils, renards, blaireaux) dans les prairies, les semis et céréales.

L'ACCA de Saint Secondin, pour l'année 2024, compte 48 adhérents.

Bilan de la saison 2024

- 11 chevreuils ont été prélevés

Plan de chasse cervidés en collaboration avec l'ACCA de Brion

- 1 cerf
- 1 biche
- 1 faon
- 10 sangliers
- 14 renards

Lâchers : 580 perdreaux – 100 faisans + 30 de reproduction.



Membres du bureau :

- Président : Pierre-Benoît MESRINE
- Vice-Président : MARCHAND Fabrice
- Trésorier : DELAVault Christophe
- Secrétaire : VILLEGER Frédéric

Membres actifs

- CHAUMONT Etienne
- CHEBASSIER Jean-François
- BARRET François
- SAUMUR Jean
- VINÉ Jérôme

Pour l'année 2025, l'ACCA prévoit d'organiser les 7 et 8 Juin un balltrap (terrain de Motocross)

ASSOCIATION « OXYGENE » DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



C'est une association d'initiation et de pratique « Sport santé, au service de tous » qui vise le bien-être physique et psychologique.

Cette association est dirigée avec les compétences d'Anne GRENET, Présidente, Joëlle MESMIN, trésorière, Monique GIMBAUD, secrétaire.

Les séances sont animées par Florian BUREAU, un professionnel, doué d'une compétence déterminante pour nous faire évoluer dans cette discipline. Elles ont lieu tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) de 10h à 11h.

Le tutoiement est de rigueur entre tous les membres y compris avec Florian. Le rire, la décontraction, et la bonne humeur de tous sont profitables à chacun de nous. Collaborer et œuvrer au quotidien de notre équipe est une réelle fierté pour nous tous.

2024 a aussi été une année de grande satisfaction pour le « Club Oxygène de Saint Secondin » dont le dynamisme faiblit pas.

MEMBRES DU BUREAU

- Présidente : Anne GRENET
- Trésorière : Joëlle MESMIN
- Secrétaire : Monique GUIMBAUD



ENTENTE SPORTIVE BRION SAINT SECONDIN

L'ESBSS est le club de football local réunissant les villages de Brion et de Saint Secondin. Pour cette nouvelle saison, nous comptons dans nos rangs 126 licenciés.

Nos 30 jeunes joueurs, avec un effectif en croissance, sont en entente avec les clubs voisins de Saint-Maurice/Gençay, Champagné, Sommières/St Romain, Château-Larcher et Aslonnes.

Côté Sénior, ce sont 85 joueurs qui représentent notre club dans le département avec pour objectif de bien figurer dans leurs championnats respectifs tout en donnant une belle image de nos villages.

Depuis maintenant deux ans, le pôle sénior est encadré par Philippe MARTIN. Il est accompagné pour encadrer les équipes de Valentin RENAUD, Christophe DESBANCS, Pascal DAUGER, Benoît MERIGOT, Jean Baptiste LEGROS et Nicolas MULTEAU. Pour les équipes jeunes, ce sont Quentin DUCLAUD, Maxime BOUCHET, Etienne LANDRIAUD, Antonin SENELE, Jean Baptiste LEGROS et Mathieu TEXIER qui donnent bénévolement de leurs temps.



La formidable équipe de dirigeants du club (absents de la photo : C. MARCHAND, S. LE GUERN, D. BOUCHET et W. BERNARDEAU)

Le club compte toujours 4 équipes séniors, dont une en compétition loisir avec des rencontres le vendredi soir sur les installations de Saint-Secondin.

Nous accueillons également sur le terrain de Brion les rencontres de l'équipe U16 qui se déroulent le samedi à 15h.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tous les week-ends pour la bonne tenue des compétitions et de nos manifestations mais également les municipalités et nos sponsors qui nous soutiennent et nous font confiance.

Enfin, comment ne pas mentionner les nombreux supporters qui viennent donner de la voix le week-end et participent à nos différents événements où nous vous retrouvons plus nombreux chaque année avec notamment 350 convives pour notre dernier méchoui.

Calendrier des manifestations à venir :

25/01/2025 : Choucroute – soirée dansante à la salle des fêtes de Saint Secondin

29/05/2025 : Méchoui au stade de Brion

28/06/2025 : Moules/frites – soirée dansante à la plage de Saint Secondin

Sportivement,
Les co-présidents
Guillaume LE GUERN et Thibaut COLIN

COMITE DES FETES



L'association a pour vocation d'organiser des événements festifs et culturels intergénérationnels sur la commune. Les bénévoles mettent tout en œuvre et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour assurer le bon déroulement et la réussite de ces manifestations. Aussi l'équipe du Comité des Fêtes les remercie chaleureusement leur participation active, leur investissement et leurs encouragements

Elle compte actuellement une quinzaine de bénévoles.

Lors d'une sympathique réunion autour du verre de l'amitié, les nouveaux membres du Conseil d'Administration élus le 9 Février 2024 se sont présentés aux habitants et ont exposé leur programme annuel.

Membres du Bureau

Présidente :	Marie Ange MENCHON
Trésorière :	Amélie CHARBONNIER
Trésorière adjointe :	Marjorie BAUDIFFIER
Secrétaire :	Laurence PERIDY
Secrétaire adjoint :	David LAMBERT



Manifestations 2024

Samedi 13 juillet : Entrecôte/frites à la baignade, le midi et l'après-midi diverses animations
Vendredi 16 Août : soirée cabaret avec la Compagnie La Trace à la baignade

Manifestations prévues pour 2025

- Fête de la Chandeleur (crêpes et Karaoké)
- Entrecôte – Frites (12/07/2025)
- Feu artificiel (16/08/2025)
- Soirée Halloween (Novembre 2025)

CHORALE KANTOJ DE LA MONDO

CHORALE DE CHANTS DU MONDE

Toujours sous la direction bienveillante de Sophie SABOURIN, notre groupe vocal continue son parcours depuis 30 ans. L'effectif de la saison 2024-2025 est très satisfaisant avec un peu plus de 50 choristes inscrits.

Le premier semestre 2024 a été riche en concerts et en rencontres :

- Concert dans l'église de Smarves avec nos amis des « Chipiwis » le 14 janvier 2024
- Chants en soutien d'un projet scolaire bénéficiant du PASS CULTURE de l'Éducation Nationale, au Lycée Saint Jacques de Compostelle de Poitiers (13.03.2024)
- Concert le 1^{er} mai 2024 à Queaux (Église)
- Concert de fin de saison (23 juin 2024 – Église de Saint-Secondin)

Avec le temps et l'augmentation de l'effectif, notre chorale est de plus en plus connue et appréciée.

La saison 2024 a bien débuté avec 3 concerts effectués depuis la reprise de septembre :

- Église de Blanzay le 4 octobre 2024
- Église de Magnac-Laval le 13 octobre 2024
- Église d'Usson du Poitou, le 1^{er} décembre 2024 avec la chorale des « Ut en piste » de Moncontour.

Le programme 2025, à venir, est tout aussi chargé :

- 19 février 2025 : nouvelle intervention au Lycée St Jacques de Compostelle de Poitiers.
- 17 juin 2025 : Église de Saint-Maurice-la-Clouère. Nous interviendrons en soutien des classes CHAM (Classes à Horaire Aménagé Musique pour des élèves de CM1, CM2 et 6ème), lors de leur concert de fin d'année.
- 22 juin 2025 : Concert gratuit de fin de saison de notre chorale dans l'église de Saint-Secondin.

D'ici là, d'autres concerts seront peut-être programmés.

Les répétitions ont toujours lieu le mercredi soir à la Salle des Fêtes de Saint-Secondin et nous sommes toujours disposés à accueillir de nouveaux choristes (N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés : 06 32 38 04 92). Enfin, une nouvelle page Facebook devrait voir le jour courant 2025.

MEMBRES DU BUREAU

Président : Alain BREGEON
Secrétaire : Christine BOISARD
Secrétaire adjointe : Cassandre CHERE
Trésorier : Guy MARTELL
Trésorier Adjoint : Dominique RIAULT

L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2025 EN ESPÉRANT VOUS RENCONTRER À L'OCCASION DE SES DIVERSES ACTIVITÉS.





CLUB GENERATIONS AVENIR

Le 20 Janvier 2025, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et suite à la démission du Bureau, Maryvonne CHARTIER a cédé sa place de Présidente à Pierre RICHARD. Le nouveau Bureau est maintenant composé de Pierre RICHARD Président, Bernard RIBAUT trésorier, Sylvette PICOSSON secrétaire, Marie Josée RICHARD secrétaire adjointe.

La nouvelle équipe après avoir remercié les anciens membres du Bureau pour le travail accompli et son investissement durable, a annoncé un programme qui présente le même canevas d'animations et de manifestations que les années précédentes.

Pour 2024 le Club Génération a enregistré 44 adhésions et réalisé :

➤ **3 Spectacles :**

- Arménie à Lenclouire (16/03/2024)
- Les Noces Maraichines (22/10/2024)
- (26-11-2024)
- Noël avant Noël (26/11/2024)



➤ **3 repas avec spectacle :**

- Adriers (6/04/2024)
- Repas de Printemps animé par les Gueurlets d'O Clain (11/04/2024)
- Repas de Noël animé par le Duo Génération Nostalgie (avec la participation amicale de nos amis d'Adriers et d'Iteuil) (12/12/2024)

➤ Repas cantonal à Château Garnier (6/06)

➤ 16 randonnées sur notre département.

➤ 2 concours de belote



Le programme 2025 se profile ainsi

- Assemblée Générale le 23 Janvier.
- Réunions du Bureau tous les 1^{er} mardi de chaque mois et après-midi jeux pour celles et ceux qui le souhaitent
- Maintien de 17 randonnées, toujours effectuées dans la bonne humeur et parfois malgré la météo quelque peu capricieuse
- 1 Repas spectacle avec nos amis d'Adriers
- 2 repas et comme chaque année un repas cantonal qui regroupe les autres communes voisines du Pays Gençéen
- 2 concours de belote.

- **Voyages en cours d'organisation et en fonction du nombre d'inscrits :**

Mai (5 ou 6) : l'île d'Aix

Vous aimez le contact et le partage, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Membres du Bureau :

- Présidente : Pierre RICHARD
- Trésorier : Bernard RIBAUT
- Secrétaire : Sylvette PICOSSON
- Secrétaire adjointe : Marie Josée RICHARD

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

MOIS	MANIFESTATION	LIEU	ASSOCIATION
07/01/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
18/01/25	Vœux du maire	Salle des fêtes	Mairie
23/01/25	Assemblée générale	Salle des fêtes	Génération Avenir
25/01/25	Soirée choucroute	Salle des fêtes	ESBSS
01/02/25	Soirée karaoké	Salle des fêtes	Comité de fêtes
04/03/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
11/03/25	carnaval	Salle des fêtes	A.P.E.
19/03/25	Assemblée générale Commémoration Vin d'honneur	Monument aux morts Salle des associations	Anciens combattants
01/04/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
03/04/25	Concours de belote	Salle des fêtes	Génération Avenir
11/04/25	Repas du club	Salle des fêtes	Génération Avenir
06/05/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
08/05/25	Commémoration Vin d'honneur Repas	Monument aux morts Salle des associations	Anciens combattants
29/05/25	Méchoui	Stade de Brion	ESBSS
03/06/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
07/06/25	Balltrap	Terrain de motocross	ACCA
08/06/25			
22/06/25	Concert chorale	Eglise salle des fêtes	KANTOJ DE LA MONDO
25/06/25	Expo vieilles voitures	Double débrayage Pictave	Place de la mairie Plan d'eau
28/06/25	Moules frites	Espace baignade	ESBSS
06/07/25	Ouverture du plan d'eau	Espace baignade	
12/07/25	Entrecôte frites	Espace baignade	Comité de fêtes
27/07/25	Moto cross	Terrain de moto cross	Moto club
16/08/25	Repas Feu d'artifice bal	Espace baignade	Comité de fêtes
31/08/25	Fermeture du plan d'eau	Espace baignade	
02/09/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
07/10/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
01/11/25	Soirée halloween	Salle des fêtes	Comité de fêtes
04/11/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
11/11/25	Commémoration Vin d'honneur Repas	Monument aux morts Salle des associations	Anciens combattants
20/11/25	Concours de belote	Salle des fêtes	Génération Avenir
02/12/25	Après-midi jeux	Salle des fêtes	Génération Avenir
13/12/25	Marché de Noël	Centre bourg Salle des fêtes	Collectif des associations
12/12/25	Repas du club	Salle des fêtes	Génération Avenir

Certaines dates étant susceptibles d'être modifiées, n'hésitez pas à consulter le site internet www.saint-secondin.fr



COMMUNAUTE LOCALE DE SAINT SECONDIN – BRION

La Communauté locale Saint Secondin-Brion fait partie de la paroisse Saint Sauveur en Civraisien qui est une communion des 23 communautés locales elles-mêmes regroupées en 4 Fraternités dont celle de Gençay :
Brion Saint Secondin – Champagné Saint Hilaire – Gençay – Saint Maurice la Clouère – Magné – Marnay – Sommières du Clain – La Ferrière Airoux

Les horaires des messes et des autres célébrations peuvent être consultés sur le site paroissial ou sur les messes info stsauveur@poitiers-catholique.fr

Vous pouvez consulter depuis votre ordinateur-maison ou votre portable le site web de la paroisse. Vous y trouverez toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin <https://paroissesauveur.fr>
Une page contact est à votre disposition pour écrire un message et joindre la communauté

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte à lettres le Journal Paroissial « **Au cœur de la Vie** » qui est distribué par des bénévoles. Ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Il donne des informations pratiques et porte un regard positif sur la vie de notre territoire.

Concernant les sépultures le Père Michel répond présent chaque fois qu'il le peut tout comme la plupart des prêtres auxiliaires de la paroisse. Néanmoins, en cas d'impossibilité de leur part, il faut assurer les célébrations et c'est l'équipe locale (autorisée par l'Eglise et qui a suivi des formations adaptées) qui s'en charge en collaboration étroite avec le Père Michel, ou le prêtre remplaçant, pour un vrai partage.

Les membres de l'équipe locale de Saint Secondin/Brion répondent présents pour les obsèques et remplissent cette mission avec leur cœur afin de servir au mieux les familles endeuillées qu'elles accompagnent dans leur peine. Merci à Marie Josée RICHARD, Maëlys GUYON, Hélène DESBANCS et Marie Thérèse BRIAUX pour leur aide à la préparation des obsèques et à la distribution du journal paroissial.

Père Michel MOUSSIESSI

Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Maison Paroissiale – 25 route de Civray – 86160 Gençay

Téléphone : 05.49.45.94.87

Mail : stsauveur@poitiers-catholique.fr

Marie Josée RICHARD (déléguée pastorale, préparation des obsèques)

07.87.47.36.40 richardpierre0982@orange.fr



S.I.B.S. (Syndicat Intercommunal Brion Saint Secondin)

En 2024, le SIBS a effectué 604 heures de travail.

Pour Saint Secondin, 1744 heures de travail (820,75 h de matériel à 60€/h et 928,75 h de main d'œuvre à 33€/h).

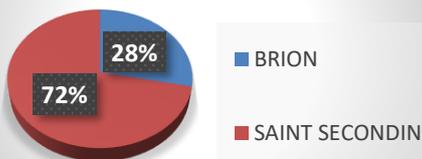
Le syndicat a participé aux réalisations de :

✓ Voirie, réseaux, travaux de maçonnerie :

- Elagage des haies et des chemins
- Entretien des chemins
- Réseaux divers
- Pose de pavés pour caniveau
- Maçonnerie

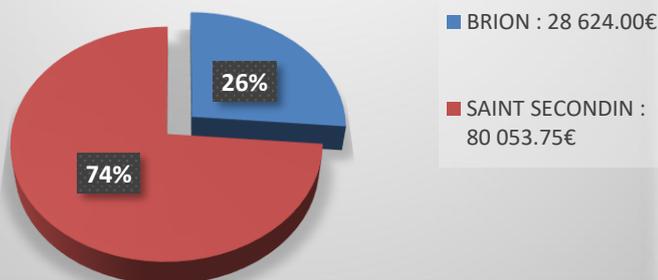


Matériel

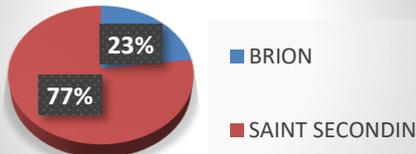


Bilan annuel

Un total réalisé de **2382 heures** de travail en main d'oeuvre ou matériel, soit une valeur de **108 677.75 €**



Main d'oeuvre



Président : Roland THEVENET

Vice-Président : Jean -Louis BOURRIAUX

Secrétaire :

Chrystelle
POURRAGEAU

Membres du Bureau :

Colin Frédéric- Mathieu GUYON
Franck DUDOGNON - Max GUTIERREZ
Stéphane TEXIER - Fabrice MARCHAND

Personnel :

Bernard BEAUDRIN
Francis DAUGER

QUELQUES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

Ressources financières / Affaires juridiques



- 18.5M€ de budget général annuel en fonctionnement.
- 15M€ en investissement pour 2024 répartis sur les équipements sportifs et culturels, l'enfance jeunesse, l'habitat, la voirie, les fonds de concours pour les communes, l'entretien des bâtiments et le remboursement du capital.
- Plus de 20 procédures de marchés publics déclenchées en 2024 pour des montants supérieurs à 40 000€.

Développement économique



- 120 000€ d'aides économiques pour les entreprises.
- 1,2M€ pour l'agrandissement des maisons de santé de Savigné et Civray.
- 150 000€ pour aménager les zones d'activités du territoire.
- Plus de 200 rendez-vous d'accompagnement de porteurs de projets en 2024.
- Un règlement d'aides économiques validé avec la Région.

Politiques contractuelles



- 4 programmes d'aides aux investissements : activ 2 du Département, programme inter fonds Européens sud vienne 2021/2027, contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, contrat de développement et de transition sud vienne 2023/2025 avec le conseil Régional.
- En 2024, 9 dossiers ont été déposés par la Communauté de Communes pour un montant total de 7,5M€, tous fonds confondus.

Déchets ménagers assimilés / Numérique / PCAET / Economie circulaire



- La consommation énergétique du territoire représente 80M€.
- 55% des consommations énergétiques du territoire proviennent d'énergies renouvelables locales. 62% de l'énergie est éolienne, 24% par le bois, 7% par le solaire photovoltaïque, 3% par la pompe à chaleur, 2% par le thermique et 2% par la biomasse électrique.

Cohésion territoriale / Santé / Mobilité



- En 2024 : signature de la Convention Territoriale Globale 2024-2027, signature du Contrat Local de santé 2024/2027, élargissement du territoire pour le Transport À la Demande Intercommunal (TADI).
- Plus de 700 personnes fréquentent les ateliers des conseillers numériques par an : <https://www.civraisienpoitou.fr/conseillers-numeriques-0>

Eaux / Assainissement / Rivières



- 122 kilomètres de cours d'eau entretenus, répartis sur 14 communes de la vallée de la Charente.
- Les travaux de restauration de la continuité écologique, sur le site du Cornac à Saint-Gaudent et la construction d'abreuvoirs et passages à gué sur le site du Chateaneuf à Asnois en 2024.
- Plusieurs actions de restauration des berges et de la ripisylve sur plus de 1300 mètres de linéaire, lutte contre les espèces envahissantes.

Ressources humaines



- 108 agents au service du Civraisien en Poitou répartis dans 15 services.
- Mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences.
- Processus de formation en interne et en externe.
- Mise en place de cartes restaurant.

Voirie



- 1.26M€ de budget annuel pour 1200 kilomètres de voirie communale. Certains travaux sont réalisés en régie avec du matériel communautaire (PATA, citerne, chargeur, compacteur, balai).
- Tous les ans, un programme voirie est dédié pour les zones d'activités communautaires.

Urbanisme / Habitat



- 45 ménages accompagnés depuis octobre 2023 (essentiellement sur des travaux de rénovation énergétique).
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain sur Valence-en-Poitou, Civray et Gencay.
- 69 logements visités par notre partenaire SOLIHA.
- Les projets sont soutenus par l'ANAH, le Département, les Communes et la Communauté de Communes.
- Le Programme Local de l'Habitat du Civraisien en Poitou approuvé en août 2024 par le Préfet.

Vie associative



- 80 associations soutenues financièrement pour un budget total de plus de 400 000€ par an.
- 4 coupons "pass" sports et séjours afin de soutenir financièrement les jeunes dans la vie associative du territoire.

CIAS



- Le CIAS gère 4 établissements : la résidence autonomie et l'EHPAD "le champ du chail" à Valence-en-Poitou ainsi que la résidence autonomie "les bons enfants" et l'EHPAD "le logis des charrières à Chaunay.

Culture et sports



- Plus de 40 000 entrées en moyenne par an au centre aquatique Odä.
- 200 élèves à l'école de musique "la Cendille" à Gencay.
- De nombreux projets structurants : création de nouveaux vestiaires et participation au projet de cinéma à Gencay, création de nouveaux vestiaires, d'une bulle sportive et rénovation du site des Buissonnets à Valence-en-Poitou.

Petite enfance / Enfance / Jeunesse



- Plus de 1000 enfants accueillis en moyenne chaque année dans nos différents accueils collectifs.
- Plusieurs structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse : Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant/Parent, multi-accueil, des secteurs jeunes et accueils de loisirs pour les plus grands.
- Partenariats avec plusieurs associations du territoire.

Patrimoine bâti et naturel



- 70 bâtiments pour un total de 45 000 m².
- 50 hectares de zones d'activités gérés par la collectivité.
- L'occupation des bâtiments et des terrains : bureaux administratifs, centre de loisirs, ateliers techniques, offices de tourisme, parcs de loisirs et abbaye, par les associations ou par les privés à titre locatif.

Développement touristique



- Plus de 7000 visiteurs par an dans les accueils de loisirs du territoire.
- 82% des visiteurs sont français, viennent ensuite ceux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique.
- Plus de 800 manifestations ont eu lieu en 2024 sur le Civraisien en Poitou.
- Plus de 100 000€ de taxes de séjour perçus en 2024.
- Les grands sites les plus visités : la vallée de singes, le centre aquatique Odä, le cormenier, le parc de la belle, le labyrinthe végétal et l'abbaye de Charroux.
- Bonne fréquentation du festival au fil du son et de la voix du rock en 2024.



Suivez-nous sur facebook



QUELQUES INFORMATIONS CLÉS CONCERNANT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

Politiques contractuelles

- 4 programmes d'aides aux investissements : activ 2 du Département, programme inter fonds Européens sud vienne 2021/2027, contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, contrat de développement et de transition sud vienne 2023/2025 avec le conseil Régional.
- En 2024, 9 dossiers ont été déposés par la Communauté de Communes pour un montant total de 7,5M€, tous fonds confondus.

Vie associative

- 80 associations soutenues financièrement pour un budget total de plus de 400 000€ par an.
- 4 coupons "pass" sports et séjours afin de soutenir financièrement les jeunes dans la vie associative du territoire.

Culture et Sports

- Plus de 40 000 entrées en moyenne par an au centre aquatique Odä.
- 200 élèves à l'école de musique "la Cendille" à Gençay.
- De nombreux projets structurants : création de nouveaux vestiaires et participation au projet de cinéma à Gençay, création de nouveaux vestiaires, d'une bulle sportive et rénovation du site des Buissonnets à Valence-en-Poitou.

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

- Plus de 1000 enfants accueillis en moyenne chaque année dans nos différents accueils collectifs.
- Plusieurs structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse : Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant/Parent, multi-accueil, des secteurs jeunes et accueils de loisirs pour les plus grands.
- Partenariats avec plusieurs associations du territoire.

Patrimoine bâti et naturel

- 70 bâtiments pour un total de 45 000 m².
- 50 hectares de zones d'activités gérés par la collectivité.
- L'occupation des bâtiments et des terrains : bureaux administratifs, centre de loisirs, ateliers techniques, offices de tourisme, parcs de loisirs et abbaye, par les associations ou par les privés à titre locatif.

Développement touristique

- Plus de 7000 visiteurs par an dans les accueils de loisirs du territoire.
- 82% des visiteurs sont français, viennent ensuite ceux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique.
- Les grands sites les plus visités : la vallée de singes, le centre aquatique Odä, le cormenier, le parc de la belle, le labyrinthe végétal et l'abbaye de Charroux.
- Plus de 800 manifestations ont eu lieu en 2024 sur le Civraisien en Poitou
- Plus de 100 000€ de taxes de séjour perçus en 2024.
- Bonne fréquentation du festival au fil du son et de la voix du rock.

Voirie

- 1.26M€ de budget annuel pour 1200 kilomètres de voirie communale. Certains travaux sont réalisés en régie avec du matériel communautaire (PATA, citerne, chargeur, compacteur, balai).
- Tous les ans, un programme voirie est dédié pour les zones d'activités communautaires.

CIAS

- Le CIAS gère 4 établissements : la résidence autonomie et l'EHPAD "le champ du chail" à Valence-en-Poitou ainsi que la résidence autonomie "les bons enfants" et l'EHPAD "le logis des charrières à Chaunay.

Ressources financières / Affaires juridiques

- 18.5M€ de budget général annuel en fonctionnement.
- 15M€ en investissement pour 2024 répartis sur les équipements sportifs et culturels, l'enfance jeunesse, l'habitat, la voirie, les fonds de concours pour les communes, l'entretien des bâtiments et le remboursement du capital.
- Plus de 20 procédures de marchés publics déclenchées en 2024 pour des montants supérieurs à 40 000€.

Développement économique

- 120 000€ d'aides économiques pour les entreprises.
- 1,2M€ pour l'agrandissement des maisons de santé de Savigné et Civray.
- 150 000€ pour aménager les zones d'activités du territoire.
- Plus de 200 rendez-vous d'accompagnement de porteurs de projets en 2024.
- Un règlement d'aides économiques validé avec la Région.

Urbanisme / Habitat

- 45 ménages accompagnés depuis octobre 2023 (essentiellement sur des travaux de rénovation énergétique).
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain sur Valence-en-Poitou, Civray et Gencay.
- 69 logements visités par notre partenaire SOLIHA.
- Les projets sont soutenus par l'ANAH, le Département, les Communes et la Communauté de Communes.
- Le Programme Local de l'Habitat du Civraisien en Poitou approuvé en août 2024 par le Préfet.

Déchets ménagers assimilés / Numérique /

Economie circulaire

- La consommation énergétique du territoire représente 80M€.
- 55% des consommations énergétiques du territoire proviennent d'énergies renouvelables locales. 62% de l'énergie est éolienne, 24% par le bois, 7% par le solaire photovoltaïque, 3% par la pompe à chaleur, 2% par le thermique et 2% par la biomasse électrique.

Cohésion territoriale / Santé / Mobilité

- En 2024 : signature de la Convention Territoriale Globale 2024-2027, signature du Contrat Local de santé 2024/2027, élargissement du territoire pour le Transport À la Demande Intercommunal (TADI).
- Plus de 700 personnes fréquentent les ateliers des conseillers numériques par an : <https://www.civraisienpoitou.fr/conseillers-numeriques-0>

Eaux / Assainissement / Rivières

- 122 kilomètres de cours d'eau entretenus, répartis sur 14 communes de la vallée de la Charente.
- Les travaux de restauration de la continuité écologique, sur le site du Cornac à Saint-Gaudent et la construction d'abreuvoirs et passages à gué sur le site du Chateaufort à Asnois en 2024.
- Plusieurs actions de restauration des berges et de la ripisylve sur plus de 1300 mètres de linéaire, lutte contre les espèces envahissantes.

Ressources humaines

- 108 agents au service du Civraisien en Poitou répartis dans 15 services.
- Mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences.
- Processus de formation en interne et en externe.
- Mise en place de cartes restaurant.



Suivez-nous
sur facebook



Restez connectés avec votre Communauté de Communes

Découvrez, via cette vidéo, les différents services de l'Intercommunalité. Rendez-vous sur la page Youtube de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ou flashez directement ce QR code !

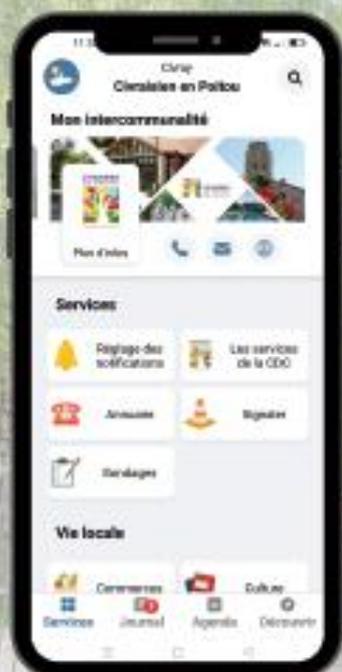


Suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux !



La Communauté de Communes et vos communes du Civraisien en Poitou sont sur

 IntraMuros



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store (Android)



Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CIVRAISIEN

Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

10 Avenue de la Gare

86400 Civray

Tél : 05 49 87 67 88

Fax : 05 49 87 66 82

Mail : contact@civraisienpoitou.fr

Site Internet : www.civraisienpoitou.fr

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Révision générale)

Le Conseil municipal a été invité à redéfinir le périmètre urbain de la commune ainsi que le référencement des bâtiments pouvant changer de nature (ex : granges).

Un registre d'observations est mis à disposition du public en mairie de Saint Secondin aux horaires d'ouverture.

Chaque habitant de Saint Secondin est invité à y noter ses questions, propositions, remarques concernant le PLUI et l'urbanisme en général sur le territoire de la commune. L'ensemble des remarques sera récolté et exploité par le Bureau d'Etudes nommé par la Communauté de Communes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), approuvé le 25/02/2020 est actuellement en cours de révision générale. Cette procédure, pilotée par le service Urbanisme et Habitat de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, permettra de rendre le document compatible avec les évolutions législatives récentes et d'assurer un développement mieux maîtrisé et durable du territoire intercommunal. Un bureau d'études spécialisé, en co-traitance avec un cabinet environnemental, mène cette étude. La Communauté de Communes est également assistée par l'Agence des Territoires de la Vienne, service instructeur des droits des sols, pour ce travail prospectif.

La première étape de mise à jour du diagnostic a été livrée et présentée aux élus de chaque commune du territoire lors de réunions de restitution, tenues en mai 2024. Des panneaux d'informations relatant les grandes lignes du diagnostic sont consultables en mairie et au siège de la Communauté de Communes. La synthèse de ce diagnostic est en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes.

La deuxième phase de travail, la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce stratégique reflétant l'ambition politique pour le développement du territoire intercommunal, a été entamée l'été dernier et s'est terminée avec la validation du PADD lors du conseil communautaire du 03 décembre 2024. Le 18 février 2025, une réunion publique sera organisée afin de présenter ce document, consultable lui aussi sur le site internet de la Communauté de Communes.

Des ateliers avec les élus sur la définition du découpage du territoire en grandes zones ont été organisés afin de définir le règlement graphique. Cette réflexion sur le futur zonage du territoire intercommunal se poursuivra jusqu'au printemps. Y sera associé un règlement écrit relatant les règles à respecter sur les différentes zones : urbaine, à urbaniser, agricole et naturelle.

Une concertation de la population est en cours et durera pendant toute la révision générale du PLUi et jusqu'à l'arrêt du document devant intervenir à l'été 2025. Des registres d'observations sont mis à la disposition du public dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes. Chaque habitant ou visiteur est invité à y inscrire ses questions, propositions, remarques concernant le PLUi et l'urbanisme en général sur le territoire intercommunal. Vous pouvez également donner votre avis par courrier : Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, Service Urbanisme et Habitat, 10 avenue de la Gare 86400 CIVRAY ou par mail : urbanisme@civraisienpoitou.fr.

L'ensemble des remarques sera récolté et exploité par le service Urbanisme et Habitat et le bureau d'études nous accompagnant pour cette évolution du document d'urbanisme afin d'alimenter la réflexion tout le long de l'étude.

Déchetteries – ordures ménagères

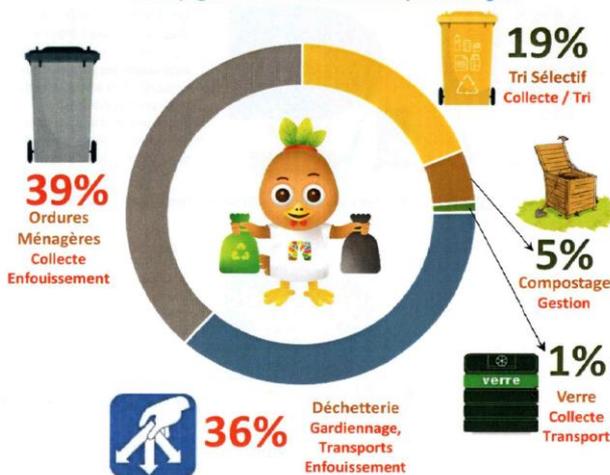


Quels services paie ma facture de Redevance Incitative ?

La redevance incitative, applicable à l'ensemble des usagers du territoire Gencéen, finance tous les services directs et indirects liés à la gestion des déchets : les collectes des ordures ménagères, tri sélectif et verre, les coûts d'enfouissement ou de tri, le fonctionnement de la déchetterie (accès gratuit et sans limitation de passage) et des filières de reprise, le suivi administratif et technique des bacs et du compostage.

Les coûts de gestion des ordures ménagères et de la déchetterie représentent 75% du montant de ma facture.

Il est donc important pour la collectivité de maîtriser ces coûts en accompagnant le tri des déchets fait par les usagers.



Evolution tarifaire pour 2025



Afin de tenir compte de différentes hausses prévues pour l'année 2025 (hausse de la TGAP de +8 €/tonne enfouie, indexation des coûts de traitements et de tri des déchets, revalorisation du point d'indice), et des incertitudes liées notamment, aux coûts des carburants ou des réparations des véhicules, il a été proposé au Conseil Communautaire une hausse des tarifs de l'ordre de 5%.

Il est important de préciser, que sans la mise en place du nouveau système de collecte et de facturation, et les efforts de tri des usagers, la hausse des tarifs pour 2025, aurait été à minima de 15%.



Simple et Pratique Pensez au Prélèvement Automatique

LES AVANTAGES

Simplifiez-vous la vie !
Avec le prélèvement automatique, gardez l'esprit libre.
Rapide et sécurisé.
Évitez les frais de retard.
Et à tout moment, vous pouvez le suspendre.

POUR EN BÉNÉFICIER

- Demander votre mandat de prélèvement par mail, téléphone ou directement au Pôle Territorial de Gencay.
- Joindre un RIB.
- Retourner les documents soit par mail ou auprès du Pôle de Gencay.

POLE TERRITORIAL DE GENCAÏ
12 bis, route de Civray 86160 Gencay
Tél. : 05 49 36 05 45

Mail : dechetsmenagers@civraisienpoitou.fr



Ensemble Améliorons le tri sélectif Pour une meilleure maîtrise des coûts LE VRAI PRIX DES ERREURS DE TRI

En 2024, sur le territoire du Gencéen, environ 20% des déchets ménagers recyclables (poubelle au couvercle jaune) ont été refusés en raison de la présence de déchets non-conformes, soit l'équivalent de 85 tonnes/an pour un coût de traitement supplémentaire d'environ 22 000 €.

Ces erreurs de tri, facilement évitables, sont généralement liées à la présence d'indésirables comme des sacs d'ordures ménagères, d'objets divers non recyclables, de déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), d'emballages imbriqués.

Pour rappel : seuls les papiers et les emballages ménagers jetés en vrac, bien vidés et non imbriqués, sont autorisés dans le bac de recyclage. Trier, c'est facile !

ERREUR N°1 : Les Déchets Imbriqués



Attention : imbriquer les emballages les uns dans les autres, rend le recyclage impossible ! S'ils sont emboîtés les emballages sont considérés comme des erreurs de tri parce qu'il n'est plus possible d'identifier leurs matières.

1 Tonne d'imbriqués = 250 €

ASTUCES : Séparer les plastiques des cartons / Ne pas emboîter les boîtes ou les pots / Déposer un à un les emballages dans le bac jaune

ERREUR N°2 : Les Plastiques qui ne sont pas des Emballages



Seul les emballages plastiques sont à déposer dans le bac jaune. Les jouets, ustensiles, gadgets ou autres objets en plastiques sont effectivement recyclables mais doivent être déposés en déchetterie

Déposé dans le bac jaune
250€/tonne

Déposé en déchetterie
0€/tonne

UN DOUTE !! Demandez vous si l'objet est un "emballage de quelque chose ..." si oui >>>> Bac jaune / si non >>>> Déchetterie



POLE TERRITORIAL DE GENCAÏ
Tél. : 05 49 36 05 45
Mail : dechetsmenagers@civraisienpoitou.fr

ERREUR N°3 : Les Vêtements



Déposé dans le bac jaune
250€/tonne



Déposé en déchetterie ou borne
0€/tonne

Les vêtements et plus généralement les textiles possèdent leur propre filière de valorisation et sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire blanche et non dans le bac jaune. Ils peuvent également retrouver une seconde vie à la Recyclerie Mille Trouvailles.

BON A SAVOIR : Les coussins, oreillers et couettes doivent être déposés à la déchetterie dans la benne des meubles où ils seront recyclés grâce à la filière Eco-Mobilier

ERREUR N°4 : Les Produits d'Hygiène à Usage Unique



Déposé dans le bac jaune
250€/tonne



Déposé dans le bac gris
130€/tonne

Les produits d'hygiène à usage et les protections hygiéniques ne sont pas des emballages recyclables. Leur présence nuit à la qualité du tri et peut conduire à l'exclusion d'une partie des emballages avec à la clé un surcoût pour la collectivité.

BON A SAVOIR : Ces produits doivent être déposés dans la poubelle gris

ERREUR N°5 : Les Petits Appareils Electriques ou Electroniques



Déposé dans le bac jaune
250€/tonne



Déposé en déchetterie
0€/tonne

Les Petits Appareils Electriques ou Electroniques biens qu'essentiellement constitués de plastique ne doivent pas être déposés dans les bacs jaunes car se ne sont pas des emballages.

BON A SAVOIR : Ces objets doivent être déposés à la déchetterie où ils seront recyclés grâce à la filière DEEE

Le Centre Social d'Animation Mille Bulles



Le Centre Social d'Animation Mille Bulles est implanté sur les communes de **Saint Maurice la Clouère et Gençay**. Nous mettons en place des actions à destination des familles à travers différents secteurs, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accompagnement des familles mais également l'accompagnement des initiatives et projets portés par les habitants sur leur territoire.

- Mille Bulles, si vous poussiez la porte... ?

PETITE ENFANCE : un lieu d'accueil enfants parents accueillant parents et enfants dans des lieux adaptés facilitant l'échange et la rencontre, un relais petite enfance pour accueillir les assistantes maternelles sur des temps collectifs avec les enfants qu'elles accueillent.

ENFANCE & JEUNESSE : un accueil de loisirs et un secteur jeune pour les enfants à partir de 3 ans. Un espace jeunesse pour accompagner les jeunes dans leurs projets (loisirs, projets...).

UN SECTEUR FAMILLE & LIEN SOCIAL : Avec une ludothèque intergénérationnelle, avec de nombreux jeux et jouets pour convenir à tout type de public avec la possibilité d'emprunter

Un secteur famille proposant des ateliers parents enfants à chaque période de vacances scolaires et des ateliers thématiques tout au long de l'année. Des sorties et des week-end famille

	Hors vacances	Vacances
Mercredi	9h30 à 12h	
	15h à 18h	
Vendredi	fermé	9h30 à 12h
		15h à 18h
Samedi	10h à 12h30	fermé



ACTIONS RECYCLAGE ET SECONDE MAIN :

Grâce à une équipe de bénévoles active, nous organisons deux Gratiférias (marché gratuit) et deux vide chambre par an.

Un projet en amenant un autre, nous avons mis en place une recyclerie permanente au 7 le petit trou 86160 Saint Maurice la Clouère. Venez découvrir la boutique les mercredis après-midi et les samedis.

Mille Bulles est avant tout un lieu de rencontre et de partage, si vous souhaitez nous rencontrer et devenir bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter :

famille@millebulles-csc86.org ou au 05 49 18 91 94

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site :

www.associationmillebulles.com ou sur notre page Facebook : Centre Social d'Animation Mille Bulles.

Nous vous accueillons au siège social à Saint Maurice la Clouère pour toutes questions et/ou besoin d'informations :

Les mardis de 8h30-12h30 & 13h30 - 18h

Les mercredis de 14h à 18h30

Les vendredis de 14h à 18h

Relève optimisée

Nouveau : deux relèves réelles des compteurs d'eau par an

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, Eaux de Vienne a mis en place, à compter du 1er janvier 2025, une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau. Désormais, deux relèves réelles de votre compteur seront effectuées chaque année. Cette évolution a pour objectif :

- De garantir une facturation plus précise : Vous recevrez chaque année deux factures calculées sur votre consommation réelle et non pas une facture au réel et une estimative
- D'améliorer le suivi et la gestion de vos consommations d'eau
- De détecter plus rapidement d'éventuelles anomalies, telles que les fuites
- De vous permettre d'avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de votre budget



Ce que cela change pour vous si vous êtes mensualisé :

Avant : 1 plan de mensualisation sur 10 échéances + 1 facture réelle

Après : 2 plans de mensualisation sur 5 échéances + 2 factures réelles

Si vous n'êtes pas mensualisé :

Avant : 1 facture réelle + 1 facture estimative

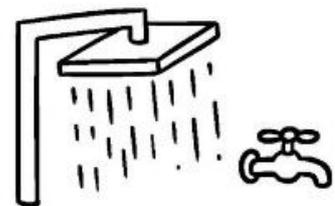
Après : 2 factures réelle

Wording réseaux sociaux

Désormais, deux relèves réelles des compteurs d'eau seront effectuées chaque année.

Les objectifs ? Garantir une facturation basée sur des consommations réelles, détecter plus rapidement d'éventuelles fuites et avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de votre budget.

Plus d'informations ici [🔗 https://www.eauxdevienne.fr/actualites/releve-des-compteurs-deau-sur-votre-commune/](https://www.eauxdevienne.fr/actualites/releve-des-compteurs-deau-sur-votre-commune/)





TÉLÉCHARGE L'APPLI MA ML

De jour comme de nuit,
Ma Mission Locale
en 1 clic...



Application Ma ML

REJOIGNEZ-NOUS



La Mission Locale, un service pour les jeunes



Tu as entre 16 et 25 ans ?

Inscris-toi à la Mission Locale pour trouver des solutions :

Emploi, Formation, Mobilité, Logement, Santé, Citoyenneté...

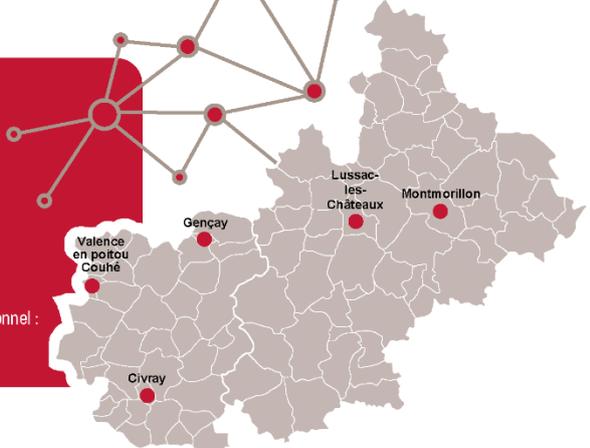
Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à : Civray, Couhé et Gençay




VOUS TROUVEREZ UNE PREMIÈRE INFORMATION SUR :

- Les métiers
- Les formations
- L'emploi
- La création ou la reprise d'entreprise
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les aides et dispositifs régionaux
- ...

Pour toutes questions liées à votre projet professionnel :
Accueil sur rendez-vous ou en visio sur demande
06.30.45.95.11 - erip@mlrcsv.com



Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

VALENCE EN POITOU : 8 Rue Hemmoor - 86700 Valence en Poitou - Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

OUVERT du mardi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

OUVERT le lundi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 et du jeudi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00





<p>Vous recherchez un emploi :</p> <p>Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc.</p> <p>Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.</p> 		<p>Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :</p> <p>Nous intervenons auprès :</p> <p>Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (réduction d'impôt, CESA préfinancés acceptés).</p> <p>Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.</p> <p>Des associations : nettoyage de locaux.</p> <p>Des agriculteurs : travaux saisonniers.</p>
--	---	---

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :
Téléphone : 05 49 87 41 45 / Site internet : www.pluriservices-civray.fr / Mail : ai@pluriservices-civray.fr

INFORMATION IMPORTANTE : Depuis janvier 2022, vous avez pu apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle sera accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.



Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous :

- sur notre site internet : www.pluriservices-civray.fr
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



LE TRI SELECTIF

Au-delà des consignes, les **symboles du tri** présents sur nos produits du quotidien peuvent nous aider à mieux recycler. Ils sont toutefois divers et variés et peuvent prêter à confusion. Voici la signification de la plupart d'entre eux :

ID L'Info durable de l'assureur

LES PRINCIPAUX SYMBOLES DU TRI

L'anneau de Möbius

Il est le symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Un chiffre à l'intérieur de l'anneau indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.

<p>La poubelle barrée</p> <p>On la retrouve sur les produits électriques, les piles et les accumulateurs. Sa signification : ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être collectés séparément.</p> 	<p>Le Tidy man</p> <p>Ce logo vise simplement à nous inciter à jeter dans une poubelle les emballages et conditionnements des produits après consommation.</p> 	<p>Le point vert</p> <p>Le point vert ne signifie pas que le produit est recyclable et pourtant, on le retrouve sur 95 % de nos emballages... Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages.</p> 	<p>Le Triman</p> <p>Symbole qui indique que le produit recyclable doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. Il est obligatoire depuis janvier 2015 sur tous les emballages et produits recyclables sauf le verre, sur les notices ou tout autre support dématérialisé.</p> 	<p>Verre recyclable</p> <p>Ce logo indique que le verre qui constitue le produit est recyclable. Rien ne garantit que le produit sera obligatoirement recyclé.</p> 	<p>Aluminium recyclable</p> <p>Ce symbole signifie que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, un matériau qui peut être recyclé. Rien ne garantit qu'il sera obligatoirement recyclé.</p> 
---	---	--	---	--	--

Sources : Ademe et service-public.fr © ID - Mars 2018



L'offre assurance santé AXA pour la commune de SAINT-SECONDIN

Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « **Assurance Santé pour votre commune** » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

François Bonne

 06 82 76 60 05

 francois.bonne@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • **AXA France IARD**, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France**, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • **Entreprises régies par le Code des Assurances**.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

RECENSEMENT A 16 ANS : - A la mairie du domicile - Avoir 16 ans - Livret de famille - Carte d'identité Une attestation leur sera remise sur place.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours.

Pour infos [ESN/SO - CSN POITIERS](#)

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.



Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site **www.service-public.fr/papiers-citoyenneté** puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

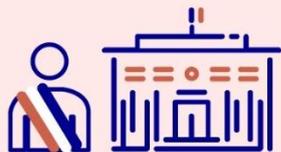
Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 05.49.00.24.69

*Courrier : Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville
- BP 90647 86023 POITIERS CEDEX*

Quelles sont les fonctions du maire ?



**Exécutif de
la commune**



Il exécute les délibérations
du conseil municipal



Il exerce des pouvoirs
délégués par
le conseil municipal

Il dispose de
pouvoirs propres

↓
Chef de l'administration
communale

↓
Chargé de la
police administrative

↓
Capacité à délivrer
des permis
de construire



Il prend des
arrêtés municipaux



Il représente
la commune en justice



**Représentant
de l'État**



Il est officier de l'état civil
(naissances, mariages,
décès)



Il est officier de
police judiciaire



Il organise les élections



Il statue sur les demandes
d'inscription sur
les listes électorales



Il est chargé du
recensement citoyen



Il organise
les cérémonies
patriotiques
dans sa commune



INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Chaque électeur peut :

- s'inscrire s'il est âgé de moins de 26 ans, sur la liste électorale de la commune du domicile de ses parents quand bien même ils ne résident pas dans cette commune ;
- s'inscrire sur les listes électorales d'une commune dont il est contribuable depuis deux ans, au lieu de cinq ans auparavant ;
- déposer sa demande d'inscription en ligne, sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr, quelle que soit sa commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles ;
- vérifier sur demarches.interieur.gouv.fr, l'état de son inscription sur les listes électorales et connaître, le cas échéant, son bureau de vote.

L'amélioration des démarches d'inscription sur les listes électorales est rendue possible par la mise en place d'un **répertoire électoral unique (REU)** dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Unique et permanent, ce répertoire met fin à la révision annuelle des listes électorales de chaque commune et améliore leur fiabilité en les centralisant.

NUMEROS UTILES

URGENCES EUROPEENNES		112
SAMU		15
POLICE / GENDARMERIE		17
SAPEURS POMPIERS		18
CHU Poitiers		05 49 44 44 44
SOS MEDECINS		3624
CENTRE ANTIPOISON		08 25 81 28 22
EAUX de VIENNE 55 rue de Bonneuil Matours CS90825 -86034 POITIERS Cedex contact@eaudevienne.fr		05 49 61 16 90
2 Bis rue Nationale 86290 LA VILLEDIEU du CLAIN		05 49 0138 10
SOREGIES 19 rue des Portes Rouges 86340 VIVONNE		05 49 44 79 00
URGENCE SECURITE GAZ		08 00 47 33 33
COMMUNAUTE de COMMUNES du CRIVRAISIEN EN POITOU 10 avenue de la Gare 86400 CIVRAY		05 49 87 67 88
Route de Civray 86160- GENÇAY		05 49 36 05 05 45
ARS (Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine) Délégation Départementale de la Vienne ars-dd86-direction@ars.sante.fr		05 49 42 30 50



NOS MEILLEURS VŒUX 2025
A TOUTES ET TOUS

